



Municipalité de La Neuveville

Service de la gestion du territoire

Service des ports

INFORMATION 2021

Chers locataires,

Voici quelques informations concernant cette nouvelle saison d'activités nautiques.

Les locataires des ports suivants :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| ↓ Port à sec "Espace dériveurs" | ↓ Port à flot "Marnins" |
| ↓ Port à flot de "La Gravière" | ↓ Port à flot "Chavannes 1" |
| ↓ Port à flot de "Poudeille" | ↓ Port à flot "Chavannes 2" |

La carte d'autorisation d'accès et parcage vous sera transmises ultérieurement. À partir du samedi 1^{er} mai 2021, les cartes 2020 ne seront plus valables.

- ↓ La mise à l'eau des bateaux est fixée **impérativement au plus tard le 24 avril 2021** afin de laisser place au Tour de Romandie prévu sur le territoire Neuvevillois.
- ↓ La mise à terre des bateaux est fixée dès le **1^{er} novembre 2021**.

Les remorques déposées sous le pont de l'autoroute (place "Grenétel") font l'objet d'un contrat de location et doivent être munies d'une vignette officielle. Les remorques sans vignettes seront évacuées aux frais des propriétaires.

Si cela n'a pas été encore fait ou qu'il y eut des modifications durant la saison précédente, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre une copie de votre permis de navigation.

Nous profitons de cette information pour vous suggérer le site internet du Canton de Berne (www.naturgefahren.sites.be.ch) afin d'être alerté en cas de tempête. Vous y trouverez également un système de contact par SMS afin d'obtenir des données hydrologiques (niveau des eaux par exemple).

Il est prévu que des cours sur l'utilisation de la grue portuaire soit mis en place, à l'avenir cette formation sera fortement recommandée. Si vous êtes intéressé, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer auprès du service des ports (032 752 10 80).

<p>Les informations pratiques : N° de téléphone de l'administrateur des ports : 079 286 45 84 Code des sanitaires : 2378</p>
--

Pour conclure et pour le bien-être de tous, veuillez respecter le règlement. Celui-ci est téléchargeable sur le site de La Neuveville (www.laneuveville.ch).

Le service des ports reste à votre disposition pour toutes questions complémentaires et vous souhaite une belle saison 2021, avec nos meilleures salutations.